

LES PLUS DE
DE LA FORMATION

→ Un plan d'approche structuré pour l'évaluation du risque LCBFT

→ Un guide d'évaluation

**1 JOUR**/7h

8h45 - 17h30

**Présentielle**

Paris intra muros

Adhérents IFACI :
805 € HT
Non adhérents :
960 € HT

Déjeuner(s) inclus

CPE 7

16 participants

ref. Performance;
Environment**3 DATES**• 21/03 • 28/11
• 13/06

MAÎTRISER UN DISPOSITIF LCB-FT EN ASSURANCE

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme s'appuie sur une réglementation qui ne s'applique pas uniquement aux banques. Les sanctions récentes de plusieurs millions d'euros à l'encontre d'acteurs majeurs du marché de l'assurance indiquent que l'ACPR n'a pas moins d'exigences à leur égard.

Néanmoins, les spécificités des activités d'assurance doivent permettre une adaptation du dispositif selon une approche par les risques.

L'enjeu de ce séminaire est de présenter la réglementation applicable et de proposer une démarche d'évaluation des risques résiduels de non-conformité.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes, membres du contrôle périodique, contrôleurs internes, contrôleurs de la conformité, membres de la fonction de contrôle permanent, membres de la fonction conformité, managers opérationnels.

Accessibilité - cf. page 11

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation (temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz...).

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître** les enjeux de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance
- **Appréhender** les réglementations applicables à la LCB-FT et les spécificités au domaine de l'assurance
- **Cerner** les points clés dans l'évaluation d'un dispositif LCB-FT

CONTENU

- **Le risque LCB-FT au niveau national et spécifiquement en Assurance**
- **Les points de contrôles ACPR**
- **Le décret du 6 janvier 2021 & l'organisation du dispositif LCB-FT à mettre en place**
- **La vigilance en Assurance Vie et les obligations en assurance non-Vie**
- **Le plan d'approche d'une évaluation du dispositif LCB-FT**

INTERVENANT

Formation conçue et animée par Christophe LEMILLE, expert de l'audit interne certifié dans le secteur de l'assurance.

**Code formation : 25LCBA****Inscription inter : formation@ifaci.com**Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85)**www.ifaci.com**Déclinaison de cette formation
en INTRA selon vos spécificités :
contactez-nous au **01 40 08**
(48 05 ou 48 06) ou **intra@ifaci.com**